

Une fois encore nous sommes appelés à débattre la question de la Rhodésie. La délégation canadienne était intervenue longuement sur le sujet l'an dernier. Les perspectives de négociations sérieuses étaient alors fort peu prometteuses et prêtaient plutôt au pessimisme. Néanmoins, la Conférence de Genève a pu depuis être réunie et elle suit présentement son cours. Ses résultats certes sont encore incertains. Du moins, pouvons-nous féliciter de ce que les parties intéressées poursuivent toujours le dialogue engagé et encourager sans réserve les efforts déployés en vue de parvenir à une solution déployée en vue pacifique de cet épineux problème.

Grâce, en grande partie, aux efforts du secrétaire d'État américain, M. Kissinger, le régime Smith devait annoncer, le 24 septembre, qu'il acceptait les propositions anglo-américaines en faveur d'un règlement de la crise rhodésienne. Tous les principaux représentants des divers intérêts rhodésiens sont actuellement rassemblés à Genève, y compris une délégation du régime illégal. Certes, la Conférence a déjà été ajournée à plusieurs reprises depuis qu'elle a débuté le 28 octobre. Certes, il reste à prouver que les représentants du régime illégal sont prêts à aborder les négociations avec sérieux et à aboutir aux compromis qui s'imposent. Nous n'en espérons pas moins, avec un optimisme prudent il est vrai, que la Conférence se poursuivra, qu'elle en arrivera aux compromis nécessaires et connaîtra une issue favorable débouchant sur un règlement pacifique dont elle aura ainsi jeté les fondations.

A cet effet, nous exhortons instamment les délégations nationalistes à faire front commun en oubliant les différences tant personnelles et partisans que politiques et idéologiques de façon à aboutir à la formation d'un gouvernement intérimaire qui ouvre la voie à un gouvernement par la majorité. Agir autrement serait admettre l'échec et reviendrait à sanctionner l'escalade de la violence avec son cortège de destructions et de souffrances pour tous les intéressés. Le Canada, pour sa part, s'est toujours opposé au recours à la force et a toujours insisté pour que toutes les parties intéressées s'efforcent d'en arriver à un règlement négocié. Aussi, regrettons-nous que les actes de violence et la répression continuent à l'intérieur du pays et dans les pays limitrophes pendant la poursuite des négociations actuelles et pendant cette période de transition qui doit amener l'accession du Zimbabwe à l'indépendance.

Le Canada n'est pas directement engagé en Rhodésie. Nous suivons néanmoins de très près les discussions et nous serions, le cas échéant, disposé à considérer avec soin toute demande de concours que les parties intéressées pourraient convenir de nous soumettre.

Les sanctions économiques obligatoires que le Conseil de sécurité a imposées contre la Rhodésie représentent, pour la communauté internationale un outil économique et psychologique important. Elles paraissent de nature à exercer une pression devant amener le régime illégal à négocier un règlement acceptable. Le Canada, en ce qui le concerne, a observé de façon scrupuleuse les règlements adoptés au sujet de ces sanctions conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Nous maintiendrons cette attitude jusqu'à ce qu'elles soient levées par le Conseil. C'est le moins que nous puissions faire.

En terminant, je voudrais exprimer l'espoir que ma délégation puisse, au terme de ce débat, apporter son appui à un consensus en faveur d'une résolution qui dirait à nouveau notre volonté unanime de voir la Rhodésie accéder à l'indépendance, de la voir gouvernée par sa majorité, et qui prierait instamment tous les participants à la Conférence de Genève de déployer tous leurs efforts pour atteindre cet objectif.

Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe (U.N.E.T.P.S.A.)

Créé en 1968, ce programme offre à des jeunes d'Afrique australe — des universitaires surtout — des bourses leur permettant de poursuivre des études généralement en Afrique, mais aussi en Europe, en Amérique du Nord et en Inde. Les contributions volontaires au Programme prennent la forme d'une aide financière ou académique (acceptation de candidats dans les universités locales). Depuis la création du Programme, les contributions du Canada, qui appartiennent à ces deux catégories, sont des plus généreuses.

En sa qualité de président du Comité consultatif du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe, le représentant permanent du Canada aux Nations Unies, M. William H. Barton, a présenté la Résolution 31 sur l'U.N.E.T.P.S.A. le 12 novembre 1976.

Depuis 1968, le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe accorde des bourses d'études et de formation à des jeunes gens vivant sous des régimes coloniaux ou minoritaires d'Afrique australe. Bénéficient de ce programme des étudiants de Namibie, de Rhodésie, d'Afrique du Sud ou de pays nouvellement indépendants comme l'Angola, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Mozambique et Sao Tomé-et-Principe. Les contributions versées au programme par les États membres s'élèvent à 9,700,000\$. Plus de 1,400 jeunes gens ont achevé leurs études grâce à ce programme de l'ONU, et, de novembre 1975 à septembre 1976, 1,222 étudiants ont reçu une bourse.